



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nivelles, 27/11/2025

« Ce 26/11, nous avons fait ce que nous ne pensions jamais devoir faire en tant que vétérinaires »

Ce soir, l'Union Professionnelle Vétérinaire (UPV) et VeDa (Verenigde Dierenartsen) ont quitté collectivement la séance de démonstration du nouveau système d'encodage des antibiotiques, organisée par les autorités fédérales.

Ce n'est ni un coup d'éclat, ni un geste symbolique gratuit. C'est le point de rupture d'une profession qui, depuis plus de dix ans, a tout donné pour la lutte contre l'antibiorésistance – et qui aujourd'hui se voit imposer un système qu'elle n'a pas construit, qu'elle ne comprend pas, et qui la broie. Alors que les autorités régionales comprennent la détresse et constatent l'apparition des déserts de soin, les agences fédérales avancent en rouleau compresseur.

La position des vétérinaires : NO WE CAN'T

Le message lu ce soir devant les équipes techniques est clair, et nous le réaffirmons devant le Parlement fédéral :

« Depuis plus de dix ans, les vétérinaires belges ont tout donné. Nous avons réduit les antibiotiques comme aucun autre pays. Nous avons obtenu des résultats uniques en Europe. Sans moyens, sans renforts, sans soutien administratif, et souvent au détriment de notre santé mentale. Et malgré cela, nous sommes traités comme une simple variable d'ajustement administrative.

On nous impose des charges irréalistes, des obligations qui dépassent le texte européen, des outils non fonctionnels, des doublons absurdes, une précarisation silencieuse de notre profession. Et désormais, on nous propose une "prime" dérisoire à l'encodage, à payer quatre ans plus tard, totalement déconnectée de la charge réelle. C'est à pleurer — ou à rire jaune. On ne cherche pas à comprendre notre métier : on nous demande seulement de nous adapter, encore, toujours, quel qu'en soit le coût humain.

Alors voici notre réponse, collective et définitive : **Désormais, c'est NON. NO WE CAN'T.**

- NON à porter seuls la bureaucratie.
- NON à collaborer à un système qui nous broie.
- NON à servir de main-d'œuvre administrative gratuite.

Vous voulez des registres ? Des plateformes ? Des encodages ? Des exigences qui vont plus loin que l'Europe ? Débrouillez-vous sans nous.





Les vétérinaires continueront à soigner. Mais nous ne porterons plus la charge administrative à votre place. »

Dix ans de résultats... sans moyens, sans renforts, sans reconnaissance

Depuis 2011, les vétérinaires belges ont réduit de plus de 60 % les ventes d'antibiotiques en médecine vétérinaire, l'une des baisses les plus importantes de l'Union européenne. Ils ont accepté l'encodage obligatoire, la traçabilité fine, les contrôles, les audits, les changements de pratiques.

Tout cela :

- sans prime structurelle à la numérisation,
- sans renfort administratif,
- au prix d'une **charge mentale** et d'un **épuisement** documenté par les enquêtes de terrain.
- Un **taux de suicide** stratosphérique, lié en partie à la discordance entre le soin et l'administratif associé

En parallèle, la médecine humaine bénéficie de primes de pratique intégrée et de soutiens à la digitalisation, quand la médecine vétérinaire cumule obligations légales et absence de compensation.

Ce soir, c'est la rupture

Le dispositif d'encodage présenté ce 26 novembre est l'illustration parfaite d'une dérive :

- un système **conçu sans réelle co-construction** avec la profession ;
- des **obligations qui vont au-delà des directives européennes**, sans justification scientifique claire, ni analyse d'impact ;
- des outils **non fonctionnels**, complexes, peu testés au regard de la réalité d'un cabinet vétérinaire ;
- des **doublons d'encodage** entre plateformes, bases de données et rapports.

Ce système transforme le vétérinaire en **opérateur administratif à plein temps**, au détriment du soin, de la prévention et du lien avec les propriétaires et les éleveurs.

Une "prime" versée en 2029 : plus qu'insuffisant, insultant

Pour tenter de faire passer la pilule, il est proposé aux vétérinaires de rejoindre ce système moyennant une prime d'encodage, calculée par analogie avec celle des médecins... mais :

- **versée quatre ans après le démarrage** de la charge ;
- sans garanties claires sur le montant réel ;
- totalement **déconnectée du temps et des coûts** que représente l'encodage quotidien pour des indépendants déjà en tension.





Ce n'est pas un soutien. C'est un aveu : on sait que la charge est énorme, mais on demande aux vétérinaires de la porter d'abord, et de discuter de l'addition plus tard.

Ce que nous demandons au Parlement fédéral

Nous appelons les présidentes et présidents de groupes, ainsi que les commissions compétentes, à :

- I. **Suspendre** la mise en oeuvre du système d'encodage tel que présenté, le temps d'une évaluation indépendante de sa charge réelle et de sa conformité aux exigences européennes.
- II. **Organiser d'urgence une audition parlementaire** des représentants de la profession (UPV, VeDa, et organisations professionnelles), des autorités (AFMPS, SPF Santé publique) et d'AMCRA.
- III. **Garantir une stricte conformité au droit européen**, sans surenchère administrative nationale qui pénalise uniquement les vétérinaires belges.
- IV. Mettre en place un **financement équitable et prévisible** :
 - a. Compensation annuelle directe de la charge d'encodage (sur le modèle des primes à la digitalisation en médecine humaine) ;
 - b. Reconnaissance financière du temps de reporting AMR et de conseil aux filières.
- V. Inscrire la lutte contre l'antibiorésistance dans une **approche One Health équilibrée**, où la médecine vétérinaire ne reste pas la seule à assumer des obligations lourdes sans moyens dédiés.

Conclusion

Les vétérinaires belges ont prouvé leur efficacité dans la lutte contre l'antibiorésistance. Ils continuent et sont prêts à continuer à être des sentinelles One Health.

Ce qu'ils refusent désormais, c'est d'être des variables d'ajustement administratif, sommées de se taire, d'encoder, et de payer en santé mentale ce que la collectivité ne veut pas financer. Irrémédiablement, c'est le cout des soins vétérinaires qui sera impacté, par des obligations administratives mal étudiées.

No, we can't – pas comme ça, pas seuls, pas sans respect.

Dr. Bernard Gauthier, président de l'Union Professionnelle Vétérinaire
upv@upv.be





À propos de l'Union Professionnelle Vétérinaire (UPV)

L'Union Professionnelle Vétérinaire (UPV) est une organisation regroupant près de 900 vétérinaires de tous horizons (indépendants, salariés, ruraux, animaux de compagnie, équins, experts, jeunes, secteur public et industrie). Force de proposition depuis plus de 20 ans, elle porte notamment :

- le projet d'Observatoire de la profession vétérinaire – OBSVET, en partenariat avec l'ULiège et le Conseil régional francophone de l'Ordre des vétérinaires, afin de cartographier la profession et anticiper la pénurie ;
- un engagement massif en bénévolat durant la crise COVID, pour soutenir les dispositifs de santé publique et la continuité des soins ;
- les projets d'Associations vétérinaires visant à réduire la pénibilité et à favoriser des structures plus résilientes et attractives ;
- le projet RESOH-Vet, dédié à l'unification et à la coordination des acteurs du One Health vétérinaire ;
- la co-crédation de FORMAVET, dispositif de formation continue des vétérinaires, au service de la qualité des soins, de la prévention et de l'actualisation des connaissances.
- Partenaires avec Un Pass dans l'Impasse et AgriCall dans le soutien psychologique aux vétérinaires et agriculteurs en détresse.

Par ces actions, l'UPV se veut un acteur constructif, engagé et responsable, au service à la fois des vétérinaires, des animaux, des éleveurs, des propriétaires et de la santé publique.

À propos de VeDa – Verenigde Dierenartsen

VeDa (Verenigde Dierenartsen) est la nouvelle organisation professionnelle de référence pour les vétérinaires flamands. Née en 2019 de l'initiative d'une dizaine de confrères et consoeurs issus de tous les horizons, VeDa a repris le flambeau des anciennes associations (VDV et IVDB) pour devenir la plateforme syndicale et professionnelle pour chaque vétérinaire en Flandre. VeDa défend activement les intérêts de tous les vétérinaires et se concentre sur :

- Le soutien concret à la pratique vétérinaire (conseil, accompagnement, aide en cas de difficultés, services juridiques et incasso) ;
- L'amélioration de la qualité des soins vétérinaires, au bénéfice des animaux, de leurs propriétaires et de la société ;
- La mise en oeuvre d'un One Health workable, avec un accent particulier sur le bien-être animal, les risques zoonotiques et l'antibiorésistance ;
- La représentation de la profession auprès des autorités fédérales et régionales, du FAVV, du FAGG, des administrations du bien-être animal et des organisations agricoles.

VeDa anime plusieurs groupes de travail (jeunes vétérinaires, animaux de compagnie, hygiénistes, animaux de rente, équins, "minor species") et offre à ses membres : un conseil professionnel, une cellule « dierenarts in nood » pour les confrères en difficulté, des avantages en formation continue, une base de connaissances numérique (Vetlexicon) et des assurances de groupe adaptées à la réalité du métier.

Par son action, VeDa se positionne comme un partenaire incontournable dans l'élaboration de politiques vétérinaires réalistes, équilibrées et respectueuses du terrain, en Flandre comme au niveau fédéral.



CPR



SAVAB



IA/TE



Experts



FIER



Équine



Jeunes